



No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau, tenue à la salle municipale de Ragueneau, le mardi 21 janvier 2014 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Monsieur Gilbert Dupont	Monsieur Jérémie Gagnon
Monsieur Sylvain Junior Larocque	Monsieur Neil Brien
Madame Huguette Tremblay	Monsieur Romain Bergeron

Sous la présidence du maire, monsieur Joseph Imbeault.

2014/01-28

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, monsieur Joseph Imbeault qui en est le président.

Madame Audrey Morin fait fonction de secrétaire de la réunion.

2014/01-29

VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Considérant l'article 157 du Code Municipal lequel prévoit que le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance extraordinaire du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté ;

En conséquence, tous les membres du conseil municipal étant présents, ceux-ci renoncent à l'avis de convocation pour la tenue de cette session spéciale, signatures à l'appui.

2014/01-30

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

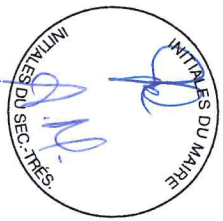
La secrétaire fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Vérification de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Nomination du représentant municipal – OMH Ragueneau / SHR
5. Levée de l'assemblée

2014/01-31

NOMINATION DU REPRÉSENTANT MUNICIPAL – OMH RAGUENEAU/SHR

Il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité de conseillers que monsieur Gilbert Dupont soit nommé représentant de la municipalité de Ragueneau au conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Ragueneau et de la Société d'Habitation de Ragueneau en remplacement de monsieur Joseph Imbeault et ce, à compter du 5 février 2014.



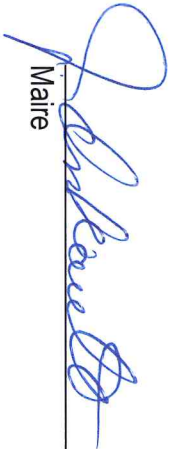
No de résolution
201419132

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19 h 35.



Directrice générale et secrétaire-trésorière



Maire

Je, Joseph Imbeault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.